Ecrit par Echo du Mardi le 24 août 2020

Vallée du Rhône : coup d'envoi des vendanges 2020 dans les vignobles ce 24 août



Après des semaines d'observation des vignes et de la météo, Inter-Rhône annonce la récolte des premières grappes du millésime 2020 dans les vignobles de la Vallée du Rhône.

Alors que 2020 s'impose comme une récolte précoce sur l'ensemble du territoire, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de ce millésime dans le deuxième plus grand vignoble d'AOP français. « Après un automne très pluvieux, avec notamment des précipitations importantes sur les mois d'octobre et novembre 2019 ayant permis une recharge hydrique du sol importante, l'hiver a été doux et sec », indique Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône. « Cet hiver, le 2ème le plus doux après 2015/2016, a conduit à une avance de la végétation. Le printemps 2020 se classe également

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 août 2020

comme l'un des plus chauds en France et a accentué l'avance constatée. La météo estivale a confirmé la précocité du millésime sans pour autant la renforcer : les températures relativement élevées en journée ont été équilibrées par la fraîcheur des nuits, tandis que quelques épisodes pluvieux ont apporté l'eau nécessaire à une bonne progression des maturités. La véraison a été hétérogène en fonction de la situation des parcelles et des grappes, mais l'on a pu noter une belle sortie des raisins, avec des baies de taille importante, et une végétation en avance d'une à deux semaines par rapport à 2019 suivant les zones. »

Si la récolte des blancs a déjà démarré dans certaines zones précoces des AOP de la Vallée du Rhône méridionale, les premiers coups de sécateur sont attendus pour la semaine du 24 août dans les AOP septentrionales, tandis que les rouges dans le nord comme dans le sud du vignoble devraient être vendangés à partir de début septembre. A l'heure du début des vendanges, les maturités ont ainsi une avance de 7 à 10 jours par rapport au millésime 2019, dans la partie méridionale comme dans la partie septentrionale du vignoble. « L'état sanitaire des vignes, grappes et baies est excellent. Si les conditions météorologiques des jours et semaines à venir restent favorables, cette situation laisse présager d'un très beau millésime 2020 pour les Appellations d'Origine Protégées de la Vallée du Rhône » conclut Inter-Rhône.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !